

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

- 1. Période de questions
- 2. Période d'information

3. Assemblée publique

- Projet de règlement numéro 350-101 modifiant le règlement d'urbanisme 3.1 numéro 350 afin d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation résidentielle 4115-H-24, certains usages dérogatoires de remplacement faisant partie du groupe « Industrie I »
 - (Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Girouard Est/Gaucher)

Date: Le lundi 17 juin 2019, à 18 h 30

- 3.2 Projet de règlement numéro 350-102 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de permettre désormais l'installation de tentes temporaires, pour des activités résidentielles, industrielles et institutionnelles à certaines conditions, en plus des activités commerciales déjà autorisées
 - (Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville)
- Projet de règlement numéro 240-27 modifiant le règlement numéro 240 relatif 3.3 aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin qu'il soit désormais applicable à l'ensemble du territoire de la Ville, et ce, pour tout projet particulier qui déroge au règlement d'urbanisme, au règlement sur les usages conditionnels ou au règlement relatif à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - (Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville)
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019

Administration générale

Maire suppléant – Nomination (CP190610, art. 1.1)

Finances

7. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

- 8. Nouveaux pavages et bordures - Contrat
- 9. Reconstruction des infrastructures, avenue Saint-Louis -Services professionnels en ingénierie - Contrat
- Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 -10. Remplacement des infrastructures et séparation des égouts sur la rue Jolibois et sur l'avenue Brabant – Demande d'aide financière (CP190610, art. 5)



- 11. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 Remplacement d'une conduite principale d'aqueduc entre les rives de la rivière Yamaska via la rue Saint-Pierre Ouest et l'avenue Saint-Louis et séparation des égouts Demande d'aide financière (CP190610, art. 5)
- 12. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 Remplacement d'une conduite principale d'aqueduc entre les rives de la rivière Yamaska, dans l'axe de l'avenue Castelneau Demande d'aide financière (CP190610, art. 5)
- 13. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 Remplacement d'une conduite principale d'aqueduc et raccordement sur l'avenue Castelneau, de la rivière au boulevard Laurier Ouest Demande d'aide financière (CP190610, art. 5)
- 14. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 Séparation des égouts du bassin du déversoir Pratte Demande d'aide financière (CP190610, art. 5)
- 15. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées Révision 2018 (CP190610, art. 5)
- 16. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussés Mise à jour partielle 2019 (CP190610, art. 5)

Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

17. Usine d'épuration – Mise aux normes – Engagement de la Ville

Loisirs

- 18. Organisme spécialisé de catégorie 1 Club d'Ultimate de Saint-Hyacinthe Certificat de reconnaissance (CP190610, art. 9)
- 19. Entente de catégorie 3, organisme associé L'Association jardincommunautaire de Saint-Hyacinthe inc. – Approbation (CP190610, art. 10)
- 20. Organisme d'entraide de catégorie 4 Mouvement action chômage de St-Hyacinthe Certificat de collaboration (CP190603, art. 11)
- 21. Poutinefest de Saint-Hyacinthe Fermeture de rues (CP190610, art. 12)

Ressources humaines

- 22. Ressources humaines Chef de la Division permis et inspection Autorisation à combler le poste (CP190610, art. 17)
- 23. Ressources humaines Technicien en développement logiciel à la Division des ressources informationnelles Embauche (CP190610, art. 18)
- 24. Ressources humaines Préposé à la perception à la Division perception, taxation et évaluation Embauche (CP190610, art. 19)

Urbanisme

- 25. Plans d'implantation et d'intégration architecturale Approbations (CP190610, art. 6, points 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 8.1, 10.1 et 10.3)
- 26. Zonage agricole Lot 1 701 891 (8040, 2° Rang) Demande d'autorisation à la CPTAQ



Réglementation

- 27. Projet de règlement numéro 350-103 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
 - que la totalité du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5229-H-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 5229-H-05;
 - que la totalité du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5230-H-01 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 5229-H-05;
 - que la totalité du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 5231-H-01 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 5229-H-05 (CP190527, art. 6, point 12.1)
 - A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique
 - B- Avis de motion
 - (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Joseph, sur les avenues Gérard-Presseau et Georges-Aimé)
- 28. Adoption du second projet de règlement numéro 350-101 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation résidentielle 4115-H-24, certains usages dérogatoires de remplacement faisant partie du groupe « Industrie I »
 - (Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Girouard Est/Gaucher)
- 29. Adoption du second projet de règlement numéro 350-102 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de permettre désormais l'installation de tentes temporaires, pour des activités résidentielles, industrielles et institutionnelles à certaines conditions, en plus des activités commerciales déjà autorisées
 - (Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville)
- 30. Adoption du règlement numéro 579 visant à augmenter d'une somme de 1 000 000 \$ le montant constituant le fonds de roulement

Documents déposés

- 31. A) Conformément à l'article 532 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités, dépôt est effectué du certificat préparé suite à la procédure d'enregistrement tenue à l'égard du règlement numéro 578 autorisant des travaux municipaux de nouveaux pavages et de bordures en 2019 et un emprunt de 756 000 \$;
 - B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*);
 - C) Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à la demande de permis pour le restaurant Pépé au 405, avenue Sainte-Anne.
- 32. Levée de la séance